

INSCRIPTION 2022 - 2023

Votre enfant a été affecté(e) au Lycée Sonia Delaunay
et vous avez procédé à sa **pré-inscription** en ligne.

Pour finaliser son inscription au lycée, vous devrez vous présenter :

Le lundi 4 juillet 2022 de 8h15 à 17h00

ou

Le mardi 5 juillet 2022 de 8h15 à 17h00

avec les documents suivants :

- la notification d'affectation au Lycée Sonia Delaunay (remise par son établissement d'origine)
- 5 photos d'identité **récentes** de l'élève
- la photocopie recto-verso de la pièce d'identité, passeport ou titre de séjour de l'élève **en cours de validité**
- la photocopie de l'attestation de recensement ou le certificat de présence à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) **pour les élèves de nationalité française de plus de 16 ans uniquement**
- la photocopie de l'intégralité du livret de famille
- la photocopie d'un justificatif de domicile (facture EDF – GDF – téléphone)
- l'attestation d'assurance scolaire 2022-2023 (si pas encore reçue, à fournir obligatoirement à la rentrée)
- l'attestation de sécurité routière **ASSR2**
- un relevé d'identité bancaire ou postal au nom du responsable légal payant les frais scolaires (pour le versement de la bourse, le remboursement des frais de stage...)
- la photocopie des pages vaccinations du carnet de santé de l'élève
- si parents divorcés : la photocopie de l'extrait de jugement concernant la garde de l'enfant

Vous complétez dans le dossier :

- la fiche de suivi scolaire
- le document « règlements et droit à l'image »
- l'autorisation parentale pour le raid d'intégration
- le document « inaptitudes en EPS » (pour tous) + le certificat médical à fournir en cas d'inaptitudes en EPS
- la fiche infirmerie
- la fiche intendance (à compléter pour tous les élèves, quel que soit leur régime) : **prévoir un 2^{ème} RIB**

Pour les élèves demi-pensionnaires, prévoir un chèque d'un montant minimum de 42,50 € (prix d'un repas : 4,25 €) établi à l'ordre de l'Agent Comptable du Lycée Dessaignes.

*Les élèves internes sont hébergé(e)s au Lycée Dessaignes (situé dans la même enceinte) **sous réserve de place disponible.***

Documents facultatifs : adhésion à l'association sportive / adhésion à la Maison des lycéens

Si vous n'avez pas pu procéder à l'inscription en ligne, vous devrez venir retirer un dossier d'inscription au Lycée Sonia Delaunay à partir du vendredi 1^{er} juillet 2022.

**LA PRESENCE D'UN REPRESENTANT LEGAL EST OBLIGATOIRE
POUR L'INSCRIPTION DE L'ELEVE.**

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSE.